

## **FAITS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2024 DE LA STLÉVIS**

**LÉVIS, le 12 novembre 2015** – Voici les faits saillants du Plan stratégique 2015-2024 de la STLévis. Le document de 120 pages précise les objectifs poursuivis, les priorités et les résultats attendus. Il prévoit une perspective de développement du transport collectif, incluant les services adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite, sur une période de 10 ans pour tous les modes de transport collectif et tous les équipements et les infrastructures.

### **Objectif 1 – Augmenter l’achalandage de 24 % d’ici 2024**

#### **Développer, optimiser et intégrer le service**

1. Augmenter graduellement le nombre d’heures de service de 195 000 à 210 000 heures en 2024, dont 166 000 heures de service direct à la population.
2. Améliorer le service des Lévisien 1, 2 et 3 en augmentant la fréquence des passages et l’amplitude de la plage horaire :
  - Régulariser la fréquence des départs du Lévisien 1 et du Lévisien 3 en ajoutant des départs en pointe aux 15 minutes
  - Doubler la fréquence du Lévisien 1 et du Lévisien 3 en journée la semaine;
  - Augmenter la fréquence du Lévisien 3 les week-ends et augmenter les heures d’opération;
  - Augmenter la fréquence du Lévisien 2 le jour en période estivale.
3. Finaliser la mise en place des parcours locaux, amorcée en 2014 avec les parcours de l’arrondissement Desjardins et en 2015 dans l’arrondissement Chaudière-Ouest. Les besoins des arrondissements seront réévalués en continu dans l’horizon du plan en fonction du développement urbain à venir et de l’évolution de la demande.
4. Doubler le nombre de places de stationnement incitatif sur le territoire en privilégiant les stationnements situés à proximité de l’axe des parcours Lévisien.
5. Offrir des supports à vélo dans les stationnements incitatifs, à certaines zones d’arrêts stratégiques; développer le service vélo-bus en l’améliorant sur les parcours existants et en l’étendant au parcours 15.

#### **Accessibilité universelle**

1. Mettre en œuvre les 32 mesures contenues dans le Plan d’accessibilité universelle adopté en 2014.
2. Rendre accessible l’ensemble de la flotte d’autobus en remplaçant tous les véhicules plus anciens par des véhicules dotés de dispositifs d’accessibilité et d’information aux voyageurs qui tiennent compte des limitations fonctionnelles.

3. Faciliter l'accès à toutes les étapes de la chaîne de déplacement, en bonifiant l'information offerte sur différents supports, en améliorant les zones d'attente et en appuyant les démarches favorisant la pratique de la marche.
4. Maintenir et améliorer, si possible, le service de transport adapté.

### **Infrastructures**

1. Participer à la planification et la mise en œuvre du projet de Système rapide par bus régional, annoncé conjointement par les maires de Lévis et de Québec en mars 2015. À Lévis, ce SRB circulerait sur le boulevard Guillaume-Couture et la Route des Rivières, entre la rue Monseigneur-Bourget et le Chemin Olivier.
2. Participer à la conception et à la construction de voies réservées sur le boulevard Guillaume-Couture et la Route des Rivières.
3. Poursuivre l'analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux en vue de la construction éventuelle d'un nouveau centre d'opération au terminus Lagueux pour desservir l'ouest de la ville.

### **Améliorer l'expérience client**

1. Développer notre connaissance de la clientèle et ses habitudes en vue de mieux répondre à ses besoins. La Société utilisera les données d'exploitation qu'elle collecte entre autres grâce au nouveau système d'aide à l'exploitation (SAE), mis en place depuis 2014. D'autres moyens d'obtenir l'avis de la clientèle et du personnel seront mis en œuvre, dont la réalisation de sondages et la mise à jour des normes de service.
2. Améliorer la fiabilité et la ponctualité du service à la mise en place graduelle du Système d'aide à l'exploitation.
3. Améliorer les zones d'attente existantes en mettant à jour les infrastructures. Aménager 35 nouveaux abribus sur l'ensemble du territoire.
4. Améliorer la qualité et la quantité d'informations offertes aux usagers en diffusant les informations en temps réel par le web, les applications mobiles, les abribus intelligents et les médias sociaux.

### **Consolider le réseau de distribution**

1. Ajouter 10 points de vente au réseau d'ici 2024.
2. Mettre en place le service OPUS à distance.

### **Améliorer la mise en marché des services**

1. Poursuivre la définition de l'image de marque de la STLévis en maintenant la flotte en bonne condition, en trouvant des moyens d'améliorer la présence et l'image de marque de la Société dans l'ouest du territoire, en introduisant des technologies de pointe et en participant à des associations avec des partenaires d'envergure.
2. Développer la présence de la STLévis dans les médias sociaux et par le cybermarketing.
3. Mettre en place des programmes de promotion croisée.
4. Développer des promotions adaptées aux différentes clientèles cibles. Les campagnes pourront inclure de la publicité dans les médias, du marketing direct, de la représentation auprès de générateurs de déplacement ou la participation active de la STLévis à des événements spéciaux majeurs.

### **Maintenir les tarifs à un niveau abordable**

1. Diversifier l'offre tarifaire en ajoutant de nouveaux titres adaptés pour la clientèle occasionnelle.
2. Évaluer la possibilité d'adopter la tarification par statut plutôt que par âge.
3. Envisager différentes mesures tarifaires pour stimuler les déplacements en transport en commun dans la région métropolitaine de Québec.

### **Objectif 2 – Devenir un acteur engagé dans le développement et la mobilité durables**

#### **Collaborer activement aux projets municipaux et régionaux**

1. Renforcer le partenariat avec la Ville de Lévis afin d'arrimer le développement des services à la planification du territoire.
2. Agir sur la scène métropolitaine avec nos partenaires de la Ville de Québec et de la CMQ.
3. Participer à la réflexion sur l'évolution du transport collectif dans la région Chaudière-Appalaches.

#### **Réduire l'impact de nos activités sur l'environnement**

1. Participer activement aux efforts de la collectivité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) produits par le secteur des transports à Lévis en réduisant la consommation de carburant par kilomètre parcouru, en se procurant 24 nouveaux autobus hybrides diesels-électriques et en mettant en place des programmes de sensibilisation à l'intention du personnel.
2. Mettre en œuvre le premier Plan d'action de développement durable de la Société, qui sera déposé prochainement.

#### **Cadre financier**

1. Les **investissements** prévus sont de l'ordre de 66,6 M\$, dont 53,9 M\$ pourront être subventionnés dans le cadre des programmes de financement existants du MTQ. La plus grande partie de ces investissements sera affectée au programme de renouvellement de la flotte, qui sera plus graduel que celui des dernières années.  
*[Depuis l'adoption du Plan, des investissements de 18 M\$, pour la prolongation de voies réservées, ont été transférés du PTI de la STLévis à celui de la Ville de Lévis, pour des raisons administratives. Les deux projets sont admissibles à une subvention à 100 % du MTQ.]*
2. **Service de la dette** : Le coût du service de dette net de la Société passera de 3,1 M\$ en 2015 à 3,4 M\$ en 2017 et décroîtra graduellement par la suite jusqu'à 1,9 M\$ en 2024.
3. **Budget de fonctionnement** : Le budget de fonctionnement de la STLévis passera de 26 M\$ en 2015 à 35 M\$ en 2024, soit une augmentation moyenne de 4 % par année. Afin d'atteindre ses objectifs financiers, la STLévis devra diversifier ses sources de financement et contrôler au mieux la croissance des dépenses d'exploitation.